

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Révision nr : 3
		Date : 9 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 21 / 8 / 2008
Ammoniaque 20 % TP		L-B-T-N

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 106 047
 Nom commercial : Ammoniaque 20 % TP
 Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : C; R34
 N; R50

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

- Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - Intervention : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 6
		Révision nr : 3
		Date : 9 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 21 / 8 / 2008
Ammoniaque 20 % TP		L-B-T-N

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- Considérations relatives à l'élimination

(ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.

: P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Ammoniaque	: 20 env. %	1336-21-6	215-647-6	007-001-01-2	----- C: R34 N: R50 ----- Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400)
Eau	:	7732-18-5	-----	-----	-----

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation

: Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau . Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

: Ne rien donner à boire. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Prévention

: Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction

- Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Oxydes d'azote. Ammoniac

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

: Evacuer et restreindre l'accès.

Précautions individuelles

: Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 6
		Révision nr : 3
		Date : 9 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 21 / 8 / 2008
Ammoniaque 20 % TP		L-B-T-N

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).
Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants tels que de l'acide sulfurique dilué ou un acide faible.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (< 25 °C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- **Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

Limites d'exposition professionnelle

- **CEE** : 20 ppm soit 14 mg/m³ (8h)
50 ppm soit 36 mg/m³ (court terme)
- **France** : 10 ppm soit 7 mg/m³ (8h)
20 ppm soit 14 mg/m³ (court terme)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique : Ammoniaque ; ammonium hydroxyde ; ammoniac solution ; alcali volatil.

Etat physique : Liquide.

Couleur : Incolore.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 6
		Révision nr : 3
		Date : 9 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 21 / 8 / 2008
Ammoniaque 20 % TP		L-B-T-N

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Odeur	: Piquant(e).
pH	: Aucune donnée disponible.
Poids moléculaire	: 35.05
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
T°d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
Densité	: (20°C): 0.92
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : soluble
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 15
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 28
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Chaleur.
Matières à éviter	: Bases fortes. Acides forts. Cuivre et ses alliages. Zinc (Zn). Acier galvanisé.
Réactions dangereuses	: Réagit violemment avec : Halogènes. Hypochlorite de sodium. Acétaldéhyde. Peroxydes. potassium hexacyanoferrate (III)
Produits de décomposition dangereux	: Ammoniac Oxydes d'azote.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs explosives Forme des composés métalliques explosifs très sensibles. (Hg, Ag, Au...).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë - Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique. Un oedème respiratoire et une hémorragie.
- Cutanée	: Provoque des brûlures. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut conduire à une dermatite.
- Oculaire	: Très corrosif pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée. Lacrymogène.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive.
- Autre	: Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort. Peut causer un choc circulatoire, des difficultés respiratoires et des convulsions. Collapsus.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 6
		Révision nr : 3
		Date : 9 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 21 / 8 / 2008
Ammoniaque 20 % TP		L-B-T-N

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

	Perte de conscience. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 350
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: 1.4 (NH3 anhydre)
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.
Autres informations toxicologiques	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 16.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Toxique pour la vie aquatique. Effet nocif par modification du pH. Composés de l'ammonium. : Toxicité pour les poissons : létal à partir de 0.3 mg/L. Éviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les bactéries : Photobacterium phosphoreum CE50 : 2 mg/L/5 min Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 24 mg/L/48h - Daphnia pulicaria : CE50 : 1.16 mg/L/48h Toxicité pour les poissons : Onchorhynchus mykiss CL50 : 0.53 mg/L/96h
Persistence et dégradabilité	: Biodégradation lente. Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir. Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets	: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Révision nr : 3
		Date : 9 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 21 / 8 / 2008
Ammoniaque 20 % TP		L-B-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name : UN 2672 AMMONIAC EN SOLUTION, 8, III
- No ONU : 2672
- I.D. n° : 80
- Transport terrestre
 - ADR/RID : Group : III
Class : 8
- Transport par mer
 - Code IMO-IMDG : UN 2672 Ammoniac en solution
 - Classe : 8
 - Groupe d'emballage : III
- Transport aérien
 - ICAO/IATA : 2672 Ammonia solution
 - IATA - Classe ou division : 8
 - Groupe d'emballage IATA : III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

- Phrase(s) R : R34 : Provoque des brûlures.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document